

et 1950 et qu'il accuse une autre poussée entre 1950 et 1955. C'est vraiment au cours des années cinquante qu'il y a eu expansion dans ce domaine, et les loyers, il va sans dire, y étaient pour quelque chose.

L'expansion des régimes de pension y a été pour beaucoup, je pense, y compris l'accumulation au cours de cette période des gains provenant des régimes de pension. La montée est attribuable à tellement d'éléments que j'hésite à préciser lequel a joué le plus grand rôle.

M. SALTSMAN: Je comprends que ces éléments ont accru le montant global, mais il n'en reste pas moins que pour ce qui est des salaires le nombre total des travailleurs a augmenté. Pourquoi y a-t-il eu accroissement de l'un, en tant que pourcentage de notre produit national brut, et que l'autre soit demeuré stable? Autrement dit, c'est une question de répartition. Que se passe-t-il dans notre société lorsque le sort d'un groupe semble s'améliorer un peu à cause de l'évolution qui se produit, tandis que celui d'un autre ne change guère?

M. BRYCE: Un trait caractéristique à noter c'est qu'en 1949 et en 1950 les taux d'intérêt étaient bas et qu'ils se sont mis à monter au cours des années cinquante. Or, cela reflète la tendance à la hausse des taux d'intérêt à partir du temps de guerre et de l'après-guerre jusqu'à la fin des années cinquante. La montée a atteint son point culminant vers le début de la présente décennie, en 1961. Ainsi, l'augmentation des taux d'intérêt à partir de 1949 et de 1950 jusqu'à plus tard a sans doute été un facteur, de même que l'accroissement au chapitre des loyers dès que la régie a été supprimée.

M. SALTSMAN: C'est peut-être l'élément qui accuse la plus forte hausse. Si nous cherchons les causes de la hausse du coût de la vie, n'est-il pas juste de dire que des éléments dont nous avons traité à l'article n° 5 sont l'un des facteurs qui ont le plus contribué à l'augmentation du coût de la vie...

M. BRYCE: Pas dernièrement.

M. SALTSMAN: ... puisqu'ils se sont accrus beaucoup plus que n'importe quel autre, en tant que pourcentage?

M. BRYCE: Je ne crois pas que nous puissions l'affirmer quant à ces derniers temps, car les chiffres auxquels vous songez ont été à la baisse en tant que proportion. Le tableau 7 fera un peu de lumière là-dessus. Il indique cet élément par rapport aux unités de la production totale, élément qui accuse une hausse pour toute la période à l'étude, mais une hausse peu importante ces dernières années.

Le sénateur McDONALD: Monsieur Bryce, est-ce que vous ou vos hauts fonctionnaires auriez des chiffres sur le nombre d'unités de logement disponibles au Canada, par tête, en 1949 par rapport à celui de 1965? Autrement dit, n'y a-t-il pas un très grand nombre de gens qui aujourd'hui logent à loyer tandis qu'il y a seize ans ils occupaient leur propre maison? Autrement dit, n'a-t-on pas passé des maisons unifamiliales aux maisons à plusieurs logis?

M. BRYCE: Monsieur le sénateur, il ne fait pas de doute que le nombre de logements a augmenté pendant cette période, mais j'hésiterais à dire qu'il s'est accru en proportion de la population et du nombre de familles. Ce poste inclut les loyers à payer ainsi que ceux qui sont réellement payés. Si vous possédez votre propre maison, ils en tiennent compte en essayant d'évaluer cet élément.

Le coprésident le sénateur CROLL: Monsieur Bryce, voyez les numéros 1 et 5. J'ai été étonné quelque peu par le chiffre que vous avez fourni sur le revenu des compagnies d'assurance, ce qui m'indiquait que vous parliez peut-être de l'argent qui était perçu par les primes, les placements, les fonds de pensions et autres choses qu'ils payaient, et cela formait un chiffre très considérable. J'ai alors remarqué que les gens dont il était question au numéro 1 étaient en grande partie les mêmes qu'au numéro 5.